



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Parents d'eleves

Question écrite n° 39286

Texte de la question

M Jean Seitlinger demande à M le ministre de l'éducation nationale s'il n'estime pas opportun d'autoriser l'adhésion aux associations de parents d'élèves qui, presentement, sont reservees aux parents dont les enfants frequentent les ecoles maternelles et elementaires, aux futurs parents d'élèves afin de mieux les preparer à d'éventuelles responsabilites au sein de ces associations. Les modalites pourraient prevoir une voix consultative, mais l'ouverture des associations de parents d'élèves aux futurs parents d'élèves, ou eventuellement aux anciens parents d'élèves, parait une necessite favorable à l'éducation de notre jeunesse.

Données clés

Auteur : [M. Seitlinger Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39286

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1611